



Compte rendu de l'assemblée générale du 31 mars 2022 **Restaurant le St Laurent** **à PETIT MARS**

Accueil des participants et Ouverture de l'Assemblée Générale à 10 h 15 par notre Président Paul Clavier.

Les différents rapports ont été effectués:

- rapport d'activité par la secrétaire Annick BRISSON, puis vote et adoption à l'unanimité
- rapport financier par la Trésorière Muriel LOGODIN, présentant un excédent de 4083 euros, et après énoncé des détails, vote et adoption à l'unanimité,
- rapport du vérificateur aux comptes Mr Christian SWIDERSKI, après lecture vote et adoption à l'unanimité,
- rapport de la commission Communication et Développement par Alain MOREAU, vote et adoption à l'unanimité
- rapport de la commission Culture et Divertissement par Christian BIDAUD, vote et adoption à l'unanimité
- proposition par Mr le Président du maintien du montant de la cotisation pour 2023 à 22 euros et reconduction du parrainage, vote et adoption à l'unanimité,
- Renouvellement du tiers sortant, Irène LIBEAU, Claude BARBOT et Joseph GUILLET, après ramassage des bulletins de vote, dépouillement, (66 votants) les 3 candidats sont réélus à l'unanimité.

La poursuite de cette assemblée s'est effectuée avec la participation de:

- Pascal CONNEN de KERILLIS, qui a apporté conseils, suggestions et explications sur le Pass numérique,
- suivi de Mme BARON de SOLIHA, concernant les différents aménagements, les possibilités de financement, les conseils sur les modifications à apporter au logement afin de garder l'indépendance et l'autonomie dans le cadre du vieillissement.

Ces 2 interventions ont fortement intéressé les participants.

Prise de parole de Mme Élisabeth FESSART représentant Mr Stéphane BREHIER président de l'U2P qui ne pouvait pas être présent. Elle nous a tracé le rôle de l'U2P, et fait part des inquiétudes rencontrées suite au COVID, et maintenant suite à l'invasion de l'Ukraine.

Clôture de l'Assemblée Générale par notre Président Paul CLAVIER en rappelant qu'une nouvelle commission «sociale et conseil» avait été créé au sein de notre fédération. Mention a été faite également que suite aux élections présidentielles et législatives prochaines, nous ne manquerons de formuler auprès des nouveaux élus nos souhaits et demandes en tenant compte des indications qui nous seront données au niveau de la FENARAC nationale.

L'apéritif a été servi dans une ambiance chaleureuse et décontracté suivi de notre traditionnel repas.

